



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVEYRON

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°12-2016-009

PUBLIÉ LE 31 MAI 2016

Sommaire

Préfecture Aveyron

12-2016-05-31-001 - Enquête publique portant sur la demande de régularisation du plan d'eau, lieu-dit "Le Roumegas", commune de Lanuéjols. Arrêté modificatif (2 pages)

Page 3

Préfecture Aveyron

12-2016-05-31-001

Enquête publique portant sur la demande de régularisation
du plan d'eau, lieu-dit "Le Roumegas", commune de
Lanuéjols. Arrêté modificatif

PRÉFET DE L'AVEYRON

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

Arrêté du **31 MAI 2016**

OBJET : Enquête publique portant sur la demande de régularisation du plan d'eau, lieu-dit « Le Roumegas », commune de Lanuejols.
Arrêté modificatif.

LE PRÉFET DE L'AVEYRON
Chevalier de l'ordre national du Mérite

VU l'arrêté relatif à l'enquête publique portant sur la demande de régularisation du plan d'eau, lieu-dit « Le Roumegas », commune de Lanuejols en date du 13 mai 2016.

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture de l'Aveyron.

A R R E T E

Article 1

L'article **3.3** de l'arrêté relatif à l'Enquête publique portant sur la demande de régularisation du plan d'eau, lieu-dit « Le Roumegas », commune de Lanuejols en date du 13 mai 2016 est remplacé ainsi qu'il suit :

« **Article 3.3** : Les observations du public sur la demande d'autorisation seront consignées directement par les intéressés sur le registre d'enquête correspondant ouvert dans la mairie de Lanuejols ou adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Lanuejols, pour être annexées au registre d'enquête. Il ne sera pas tenu compte des observations formulées ou reçues après le vendredi 22 juillet 2016 à 12h ».

Article 2

Mention du présent arrêté sera portée au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de l'Aveyron.

.../...

Article 3

La secrétaire générale de la préfecture de l'Aveyron, le sous-préfet de l'arrondissement de Villefranche-de-Rouergue, le directeur départemental des territoires de l'Aveyron, le maire de Lanuejols et le commissaire-enquêteur, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont

copie sera adressée :

- à la délégation territoriale de l'agence régionale de santé ;
- à la fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

Fait à Rodez, le **31 MAI 2016**

Pour le Préfet et par délégation,

La Secrétaire Générale



Dominique CONSILLE